



Bilan démographique 2019 : la population normande poursuit sa baisse

Selon les estimations annuelles de population de l'Insee (*sources*), au 1^{er} janvier 2020, la Normandie compte 3,3 millions d'habitants et se situe ainsi au 10^e rang des régions françaises. Depuis 2015, la population normande régresse et subit, en 2019, une nouvelle baisse de près de 10 000 habitants. Le solde naturel est déficitaire pour la deuxième année consécutive et les habitants continuent de quitter plus souvent la région qu'ils ne s'y installent. Le recul des naissances se poursuit en 2019 du fait de la baisse du nombre de femmes en âge d'avoir des enfants. Quant aux décès, ils continuent de croître en raison du vieillissement de la population. Au 1^{er} janvier 2020, 22 % des Normands sont âgés de 65 ans ou plus, une part supérieure à la moyenne française et qui ne cesse d'augmenter.

Caroline Poupet, Pauline Roger (Insee)

Au 1^{er} janvier 2020, 3 303 500 habitants résident en Normandie, soit 5,1 % de la population de France métropolitaine. La Normandie se situe au 10^e rang des régions de métropole devant la Bourgogne-Franche-Comté, le Centre-Val de Loire et la Corse.

La Seine-Maritime est le département le plus peuplé de la région avec 1 243 800 habitants, soit 37,7 % de la population normande. Viennent ensuite le Calvados (691 400, 20,9 %), l'Eure (600 700, 18,2 %), la Manche (490 700, 14,9 %) et l'Orne (276 900, 8,4 %).

Un déficit naturel pour la deuxième année consécutive

Si entre 1990 et 2015 la population normande n'a cessé de croître, cette progression s'est faite à un rythme moins rapide qu'en France métropolitaine (*figure 1*). Depuis 2015, le nombre d'habitants décline dans la région (- 0,2 % par an), alors qu'il progresse légèrement au niveau national (+ 0,2 %).

En 2019, ce recul se poursuit de façon légèrement plus prononcée qu'en 2018 (- 0,3 % contre - 0,2 %). La région perd ainsi 9 800 habitants sur un an. Cette baisse résulte d'un déficit migratoire (*définitions*)

de 9 000 habitants, mais aussi, pour la deuxième année consécutive, d'un solde naturel (*définitions*) déficitaire de 800 habitants.

La population est en baisse au sein de chacun des départements de la région (*figures 2 et 3*). La diminution est plus marquée dans l'Orne et la Manche qui cumulent déficits naturel et migratoire. En Seine-Maritime, l'excédent naturel ne suffit pas à combler le fort déficit migratoire. La baisse est moins prononcée dans le Calvados et dans l'Eure. Pour ce dernier département, si l'évolution due au solde naturel reste positive, elle recule néanmoins légèrement en 2019 (+ 0,1 % contre + 0,2 % en 2018). La baisse de la population, entamée dès la fin des années 2000 pour l'Orne, s'est progressivement généralisée à l'ensemble des départements normands au cours de la décennie 2010-2020.

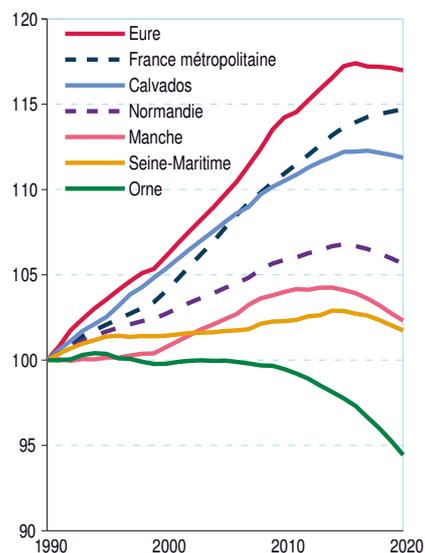
Un ralentissement de la baisse des naissances

En 2019, le nombre de naissances continue de diminuer tandis que les décès augmentent (*figure 4*), creusant le déficit naturel observé pour la première fois dans la région en 2018. Sur un an, 33 600 bébés sont nés en Normandie. La région compte

ainsi 400 naissances de moins par rapport à l'année précédente, soit une baisse de 1,2 %, supérieure à celle observée au niveau national (- 0,8 %). Depuis le milieu des années 90, le recul du nombre de naissances est plus marqué en Normandie qu'en France métropolitaine. Entre 1995 et 2010,

1 La population normande continue de baisser

Évolution de la population (base 100 en 1990)



Source : Insee, estimations de population

le nombre de naissances est resté stable dans la région, tandis qu'il progressait au niveau national ; depuis 2011 il diminue, et de façon plus prononcée en Normandie (- 16 %) qu'en France métropolitaine (- 10 %). Le recul dans la région est cependant moins marqué ces deux dernières années (- 1,4 % en 2018, - 1,2 % en 2019 contre - 2,5 % par an entre 2011 et 2017).

La Manche est le seul département au sein duquel les naissances ont progressé (+ 3,1 %). À l'inverse, la baisse est marquée dans l'Orne et l'Eure (respectivement - 4,7 % et - 4,5 %), mais plus légère dans le Calvados et la Seine-Maritime (- 0,7 %).

La baisse des naissances en 2019 est uniquement due au recul du nombre de femmes en âge de procréer qui ne cesse de diminuer quand le taux de fécondité reste stable (figure 5). Le nombre de femmes de 14 à 49 ans a ainsi baissé de 1,0 % en 2019 (- 0,4 % au niveau national). Depuis 20 ans, le recul du nombre de mères potentielles est trois fois plus important en Normandie qu'au niveau national (- 14,1 % contre - 4,1 %). Cette baisse plus prononcée s'inscrit dans une dynamique de vieillissement de la population plus marquée dans la région, avec notamment un déficit migratoire élevé chez les jeunes Normands.

En 2019, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF ; définitions) est de 1,85 enfant par femme en Normandie (1,84 au niveau national). Il se situe en dessous du seuil de renouvellement des générations (2,1). Après avoir baissé de manière continue entre 2011 et 2017, il s'est stabilisé ces deux dernières années (figure 6).

Le recul de l'ICF, observé depuis 2010 tant au niveau national que dans la région, principalement pour les femmes de moins de 35 ans, résulte d'une modification des comportements sociaux et matrimoniaux, avec des mises en couple et des unions plus tardives, des familles recomposées plus nombreuses, des études plus longues. Cet indicateur est désormais stable pour chacune des tranches d'âge.

Lorsqu'elles donnent naissance à un enfant, les Normandes ont en moyenne 30 ans et 4 mois, un âge qui ne cesse d'augmenter, bien qu'il reste inférieur au niveau national (31 ans).

L'Eure est le département où l'ICF est le plus élevé (1,91), notamment pour les femmes de 15 à 24 ans. Il est également supérieur au niveau régional en Seine-Maritime et dans la Manche (1,89 dans les deux cas), et quasiment identique dans l'Orne (1,86). En revanche, il est nettement plus faible dans le Calvados (1,72). L'ICF est historiquement plus bas dans ce département, principalement chez les 15 à 24 ans. Les jeunes calvadosiens poursuivent plus fréquemment leurs études, et l'âge moyen des mariées dans ce département est légèrement plus élevé, deux facteurs qui peuvent retarder l'arrivée d'un enfant.

2 La population baisse dans tous les départements normands en 2019

Évolution de la population

	Population Au 1 ^{er} janvier 2020	Évolution annuelle 2019 (en %)			Évolution annuelle moyenne 2014-2019 (en %)		
		Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties	Totale	Due au solde naturel	Due au solde apparent des entrées et des sorties
Calvados	691 453	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1
Eure	600 687	-0,1	+0,1	-0,2	0,0	+0,2	-0,2
Manche	490 669	-0,4	-0,3	-0,1	-0,3	-0,3	-0,1
Orne	276 903	-0,9	-0,5	-0,4	-0,7	-0,3	-0,4
Seine-Maritime	1 243 788	-0,3	+0,2	-0,4	-0,2	+0,2	-0,4
Normandie	3 303 500	-0,3	0,0	-0,3	-0,2	0,0	-0,3
France métropolitaine	64 897 954	+0,1	+0,2	-0,1	+0,2	+0,2	0,0

Source : Insee, estimations de population

La hausse des décès se poursuit

En 2019, 34 400 personnes sont décédées en Normandie, soit 200 de plus que l'année précédente (+ 0,7 %), une hausse plus prononcée qu'au niveau national (+ 0,4 %).

Depuis le milieu des années 90, le nombre de décès augmente plus fortement en Normandie qu'en France métropolitaine (figure 7). Cet écart peut s'expliquer par un vieillissement plus important dans la région sur cette période. En effet, la hausse de la population de 65 ans ou plus, mais également le recul des moins de 20 ans, ont été plus marqués en Normandie qu'au niveau national.

L'Orne est le département normand le plus touché par la hausse des décès (+ 4,0 %), suivi par le Calvados (+ 2,3 %). Dans l'Eure, cette hausse est identique au niveau régional (+ 0,7 %). Le nombre de décès reste quasiment stable dans la Manche (- 0,1 %) et diminue en Seine-Maritime (- 0,8 %).

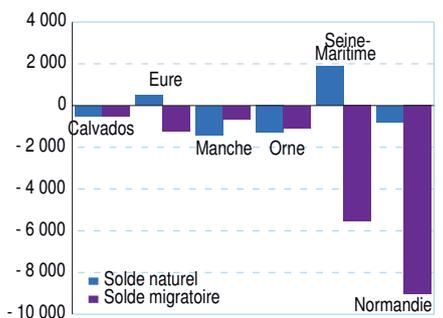
L'augmentation du nombre de décès est principalement due au vieillissement de la population, avec l'arrivée à des âges avancés des générations issues du baby-boom. De plus, deux épisodes caniculaires, en juin et juillet 2019, ont entraîné une surmortalité qui a touché en particulier les personnes âgées de 75 ans ou plus (santé publique France, 2019). Le taux de mortalité (définitions) dans la région, de 10,4 ‰, est supérieur à celui observé en France métropolitaine (9,2 ‰). Comme au niveau national, il est resté assez stable par rapport à 2018 (10,3 ‰).

Une population qui vieillit

Au 1^{er} janvier 2020, les personnes âgées de 65 ans ou plus représentent 22,3 % de la population normande, soit 1,5 point de plus qu'en France métropolitaine. Cette part ne cesse de croître, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses nées au cours de la période d'après-guerre (+ 5,2 points dans la région depuis 2010), et de façon plus prononcée qu'au niveau national (+ 4 points ; figure 8).

3 Seuls les départements de la Seine-Maritime et l'Eure connaissent un excédent naturel en 2019

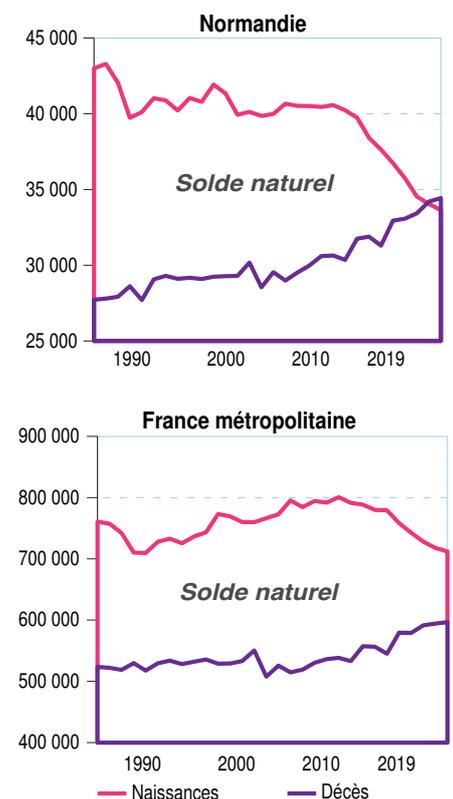
Soldes naturels et migratoires des départements normands en 2019



Source : Insee, estimations de population

4 En 2019, les naissances reculent et les décès augmentent en Normandie

Évolution du solde naturel depuis 1990



Source : Insee, estimations de population

En parallèle, la part des jeunes de moins de 20 ans se réduit progressivement, et plus rapidement dans la région qu'au niveau national. En 2000, ceux-ci représentaient 26,9 % de la population régionale, soit 1,4 point de plus qu'en France métropolitaine. En 20 ans, leur nombre a reculé de 9,7 %, tandis qu'il a augmenté de 2,3 % au niveau national. Jusqu'en 2016, les moins de 20 ans restaient proportionnellement plus nombreux en Normandie qu'en France métropolitaine. Au 1^{er} janvier 2020, ils représentent 23,7 % de la population normande, une part similaire à celle observée sur l'ensemble du territoire français.

L'Orne et la Manche sont les départements les plus âgés de la région. Si le Calvados a une structure par âge proche de celle de la région, les populations des départements de l'ex Haute-Normandie, la Seine-Maritime et l'Eure, sont plus jeunes (figure 9).

Les mouvements migratoires contribuent aussi au vieillissement observé dans la région. La Normandie attire peu les jeunes d'autres régions et, à l'inverse, les jeunes Normands sont nombreux à partir s'installer ailleurs, notamment en Île-de-France (un quart des départs des 18 à 34 ans). Le déficit migratoire est ainsi marqué, et plus particulièrement pour les 18 à 24 ans (- 3 100 jeunes en 2016, soit une perte de 12 jeunes pour 1 000 habitants). Ce déficit chez les jeunes est par ailleurs couplé à un excédent migratoire parmi les tranches d'âge plus âgées qui accentue le vieillissement observé dans la région.

L'âge moyen des Normands est de 42,2 ans en 2019, soit 9 mois de plus qu'en France métropolitaine. Il augmente plus rapidement dans la région (4 mois de plus qu'en 2018, contre 2 mois au niveau national). Jusqu'en 2006, les Normands étaient encore, en moyenne, plus jeunes qu'en France métropolitaine. L'âge moyen est particulièrement élevé dans la Manche (44,8 ans) et l'Orne (45,2 ans), proche de la moyenne régionale dans le Calvados (42,3 ans) tandis qu'en Seine-Maritime et dans l'Eure, il se situe en dessous de la moyenne nationale (respectivement 41,1 ans et 41,0 ans).

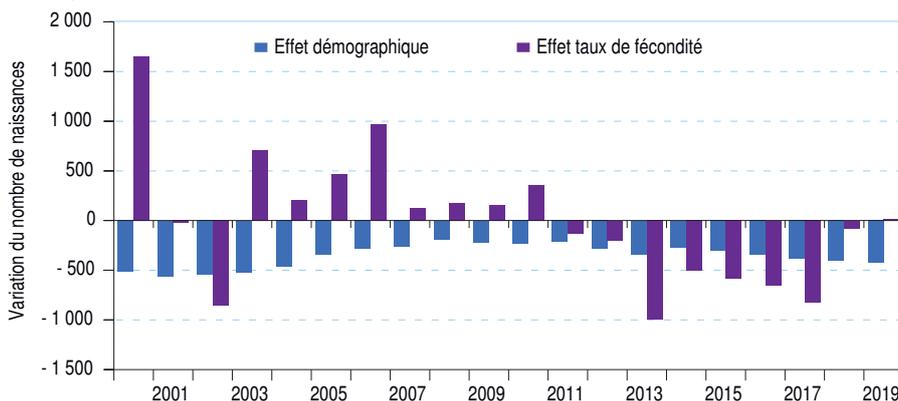
L'espérance de vie se stabilise

En 2019, l'espérance de vie à la naissance (définitions) en Normandie, de 78,3 ans pour les hommes et de 84,9 ans pour les femmes, est plus faible qu'en France métropolitaine (79,8 ans pour les hommes et 85,7 ans pour les femmes).

Les Normands ont même la 2^e espérance de vie la plus basse des régions de France métropolitaine après les habitants des Hauts-de-France (77,5 ans). Quant aux Normandes, elles ont la 3^e espérance de vie la plus basse derrière les habitantes des Hauts-de-France (83,8 ans) et de la région Grand Est (84,6 ans).

5 La baisse du nombre de femmes en âge de procréer, seul facteur de la diminution du nombre de naissances en 2019

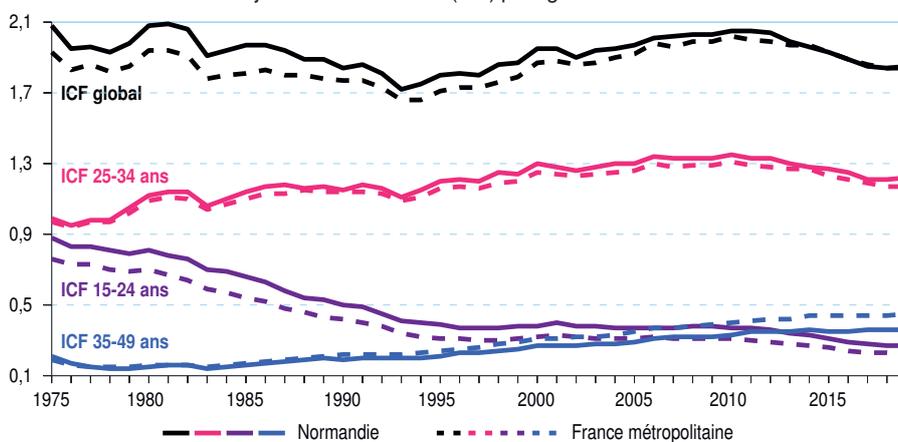
Décomposition de l'évolution des naissances en Normandie



Source : Insee, estimations de population

6 La fécondité se stabilise à un niveau similaire à celui de la France métropolitaine

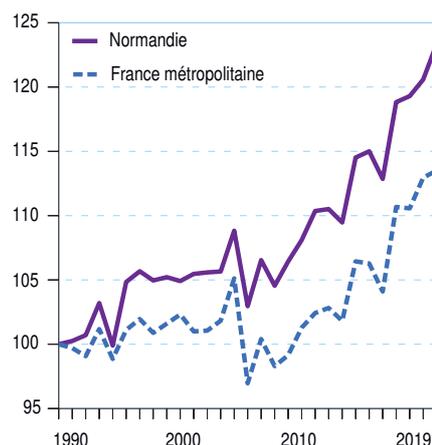
Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) par âge



Source : Insee, estimations de population

7 Les décès poursuivent leur hausse en 2019

Évolution des décès depuis 1990 (base 100 en 1990)

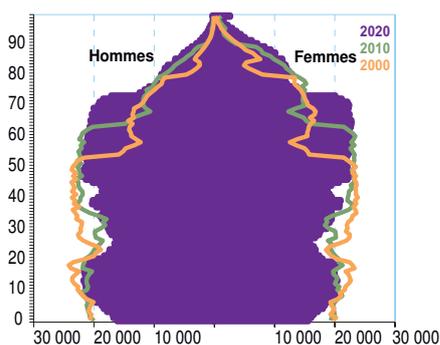


Source : Insee, estimations de population

Après avoir augmenté régulièrement année après année, l'espérance de vie reste stable en Normandie depuis deux ans, tandis qu'elle continue sa progression en France métropolitaine (figure 10). Ainsi, sur 10 ans, les hommes ont gagné 1,9 an d'espérance de vie et les femmes 0,9 an (contre respectivement 2,0 ans et 1,2 an au niveau national).

8 La part des 65 ans ou plus continue de progresser en Normandie

Évolution de la structure de la population par âge



Source : Insee, estimations de population

9 Une population plus jeune en Seine-Maritime et dans l'Eure

Répartition de la population par tranches d'âge au 1^{er} janvier 2020 (en %)

	Moins de 20 ans	65 ans ou plus
Calvados	23,2	22,6
Eure	25,3	20,1
Manche	21,5	25,9
Orne	21,6	26,9
Seine-Maritime	24,4	20,7
Normandie	23,7	22,3
France métropolitaine	23,7	20,7

Source : Insee, estimations de population

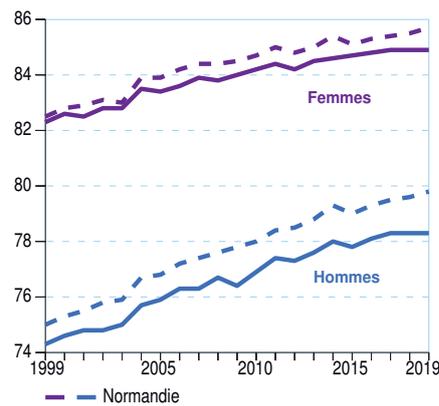
Le nombre de mariages reste stable

En 2018, 12 140 mariages ont été célébrés en Normandie, soit 5,3 % de l'ensemble des mariages comptabilisés en France métropolitaine. Après plusieurs années de recul, dû en particulier à la montée en charge du Pacs, le nombre de mariages reste relativement stable depuis 2016 (figure 11).

Les mariages de même sexe représentent 2,7 % de l'ensemble des mariages (2,8 % en France métropolitaine). Ils ont connu un pic en 2014 (500 mariages), première année complète après l'ouverture mi-2013 du mariage aux conjoints de même sexe. Leur nombre est resté élevé en 2015 puis a baissé en se stabilisant à un peu plus de 300 mariages par an depuis 2016. ■

10 L'espérance de vie à la naissance, plus faible en Normandie qu'en France métropolitaine

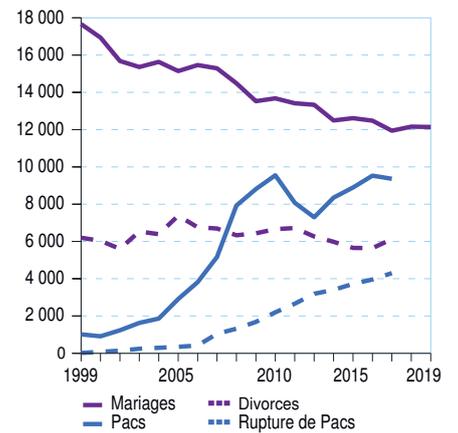
Espérance de vie à la naissance



Source : Insee, estimations de population

11 Une stabilité du nombre de mariages

Unions et ruptures en Normandie



Sources : Insee, Statistiques de l'état civil (mariages) et Ministère de la Justice (divorces, Pacs)

Sources

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible (c'est-à-dire jusqu'à 2017). Pour les années 2018 et suivantes, les estimations de population sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population de 2017 grâce à des estimations du solde naturel et du solde migratoire et la prise en compte d'un ajustement, introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement en 2018 et rendre comparable les niveaux de population annuels successifs.

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Pour 2019 il s'agit d'une estimation provisoire.

Les statistiques concernant les divorces et le Pacte civil de solidarité (Pacs) sont fournies conjointement par le ministère de la Justice, le Conseil supérieur du notariat et l'Insee. Cependant, depuis 2017, les procédures de divorces, qui étaient auparavant des décisions de justice prononcées par un juge aux affaires familiales, peuvent désormais également être enregistrées par un notaire. Ces dernières étant indisponibles, les données sur les divorces ne sont plus intégrées depuis cette date.

Depuis fin 2017, les Pacs peuvent être contractualisés en mairie ou au tribunal. Les données issues des mairies étant pour le moment indisponibles, les données 2017 et 2018 ne sont pas intégrées.

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

Le **taux de fécondité** à un âge donné (ou pour une tranche d'âge) est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité**, ou somme des naissances réduites, mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Insee Normandie

5, rue Claude Bloch
BP 95137
14024 CAEN Cedex

Directeur de la publication :
Philippe Scherrer

Rédacteur en chef :
Pascal Julien

Attachée de presse :
Carole Joselier
Tél : 02 35 52 49 17

Mise en page :
Agence Elixir, Besançon
ISSN : 2493-7266 (en ligne)
ISSN : 2496-5227 (imprimé)

© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Papon S., Beaumel C., « Bilan démographique 2019 : la fécondité se stabilise en France », *Insee Première*, n° 1789, janvier 2020
- Roger P., « Bilan démographique 2018 : la population normande diminue », *Insee Analyses Normandie*, n° 64, septembre 2019
- Brunet L., Le Graët A., Maillard M., « Un vieillissement démographique plus rapide en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 49, juin 2018

